

# Atelier de Mai

*Cours de Poterie Adultes*

*Avec Christine*



## Modelage-Sculpture-Poterie

- |                                   |               |                                    |               |
|-----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi    | 09h30 / 12h00 | <input type="checkbox"/> Jeudi     | 09h30 / 12h00 |
| <input type="checkbox"/> Lundi    | 13h30 / 16h00 | <input type="checkbox"/> Le Samedi | 09h30 / 15h30 |
| <input type="checkbox"/> Mardi    | 19h30 / 22h00 | (planning à venir)                 |               |
| <input type="checkbox"/> Mercredi | 19h30 / 22h00 |                                    |               |

## Adhérent

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

J'accepte la prise de photos qui pourraient être publiées : Oui Non

Les informations ci-dessus sont uniquement utilisées pour les besoins de l'association

## Règlement

Votre inscription sera validée à la réception du paiement des cours de l'année.

Remettre cette fiche accompagnée des chèques à votre professeur.

Montant de l'adhésion et de la cotisation : Voir au dos

# Atelier de Mai

## *Cours de Poterie Adultes*

Avec notre professeur :

Christine Aguilar

Tél : 06 86 14 07 36



### Modelage-Sculpture-Poterie

Adhésion à l'association		30 € pour l'année Quelque-soit le nombre de cours suivi
Lundi	09h30 / 12h00	Cours de Poterie de 2h30  1 chèque de 390 € Ou 3 chèques de <b>130 €</b>
Lundi	13h30 / 16h00	
Mardi	19h30 / 22h00	
Mercredi	19h30 / 22h00	
Jeudi	09h30 / 12h00	
Le Samedi	09h30 / 15h30	Cours de Poterie de 5h30 Planning et tarifs à venir

Les 3 chèques sont encaissés en Octobre, Janvier et Avril

Remise de 30 € (non cumulable) accordée sur le montant total des cours pour :

- Plusieurs activités pour un adhérent
- Plusieurs membres de la même famille

#### \* Important :

En vous inscrivant vous réservez une place pour les 3 trimestres à un cours assuré par un professeur. Les sommes payées ne sont pas remboursables, sauf cas grave suite à une demande écrite.